

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Air Wick Scented Oil - White Lilac



HEALTH • HYGIENE • HOME

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Air Wick Scented Oil - White Lilac
Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.
 Morris Corporate Center IV
 399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)
 Parsippany, New Jersey 07054-0225
 +1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc.
 1680 Tech Avenue, Unit #2
 Mississauga, Ontario L4W 5S9
 CANADA
 Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical) : 1-800-338-6167
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport) : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC
 Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887
Website: : <http://www.rbnainfo.com>

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Consumer use

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS # : D8377853 v2.0
Formulation # : FF3155725 v1.0

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Produits d'assainissement de l'air Utilisations par des consommateurs

D8377853 v2.0

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange	: <ul style="list-style-type: none"> LIQUIDES INFAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
---	---

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

Liquide combustible.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités :

Read label before use. Keep out of reach of children. If medical advice is needed, have product container or label at hand.

Prévention :

Wear protective gloves. Wear eye or face protection. Keep away from flames and hot surfaces. - No smoking. Avoid breathing vapor. Wash hands thoroughly after handling. Contaminated work clothing must not be allowed out of the workplace.

Intervention :

IF ON SKIN: Wash with plenty of soap and water. Wash contaminated clothing before reuse. If skin irritation or rash occurs: Get medical attention. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical attention.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire :

Aucun connu.

Dangers non classés ailleurs :

Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation :

Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
2,2-diméthyl-1,3-dioxolanne-4-ylméthanol	30 - 60	100-79-8
Benzyl acetate	5 - 10	140-11-4
Linalool	5 - 10	78-70-6
Phenethyl alcohol	1 - 5	60-12-8
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	1 - 5	63500-71-0
Dihydromyrcenol	1 - 5	18479-58-8
Benzaldehyde	1 - 5	100-52-7
dl-Citronellol	1 - 5	106-22-9
Isopropylphenylbutanal	0.1 - 1	125109-85-5
Geraniol	0.1 - 1	106-24-1
d-Limonene	0.1 - 1	5989-27-5

D8377853 v2.0

3. Composition/information sur les ingrédients

2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde Eugenol	0.1 - 1 < 0.1	68039-49-6 97-53-0
---	------------------	-----------------------

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomé dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Agents extincteurs inappropriés** : NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

- : Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et épouser si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Benzyl acetate	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). TWA: 10 ppm 8 heures. TWA: 61 mg/m ³ 8 heures.
Benzaldehyde	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). Sensibilisant cutané. STEL: 4 ppm 15 minutes. TWA: 2 ppm 8 heures.
d-Limonene	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 30 ppm 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Protection des mains | : En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. |
| Protection du corps | : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. |
| Autre protection pour la peau | : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit. |
| Protection respiratoire | : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. |

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore à jaune pâle.
Odeur	: Floral. Fruitée.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Vase clos: 79°C (174.2°F) [ASTM D93 equivalent]
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 0.99 à 1.1
Solubilité	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.
Matériaux incompatibles	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Benzyl acetate	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5 g/kg 2490 mg/kg	-
Linalool	DL50 Cutané DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat Rat	5610 mg/kg 5610 mg/kg 2790 mg/kg	-
Phenethyl alcohol	DL50 Cutané DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat Rat	805 mg/kg >5000 mg/kg 1500 mg/kg	-
Dihydromyrcenol	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5000 mg/kg 3600 mg/kg	-
Benzaldehyde	DL50 Orale	Rat	1300 mg/kg	-
dl-Citronellol	DL50 Cutané	Lapin	2650 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3450 mg/kg	-
Geraniol	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5000 mg/kg 2.1 g/kg	-
d-Limonene	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5000 mg/kg 4400 mg/kg	-
Eugenol	DL50 Orale	Rat	1930 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaisants.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Benzyl acetate	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligrams	-
Linalool	Yeux - Modérément irritant Yeux - Modérément irritant Peau - Modérément irritant	Lapin Lapin Cochon d'Inde	- - -	1 heures 0.1 Mililiters 100 microliters 24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 32 Percent	-

11. Données toxicologiques

Phenethyl alcohol	Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
				24 heures	-
				100	
				milligrams	
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	10 minutes	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	12 Grams	-
Dihydromyrcenol	Peau - Léger irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	100	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	milligrams	
				24 heures	-
				100	
Benzaldehyde	Peau - Léger irritant	Lapin	-	milligrams	
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500	
dl-Citronellol	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	milligrams	
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	7.5 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	4 heures 0.5	
		Lapin	-	Mililiters	
			-	24 heures	-
Geraniol	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	500	
	Peau - Modérément irritant	Homme	-	milligrams	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	0.42 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
			-	48 heures 16	-
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	4 heures 0.42	-
				Percent	
d-Limonene	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
	Peau - Léger irritant	Cochon d'Inde	-	100	
	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Humain	-	48 heures 32	-
	Peau - Hautement irritant	Homme	-	Percent	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 16	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams	

11. Données toxicologiques

Eugenol	Peau - Léger irritant Peau - Modérément irritant Peau - Modérément irritant Peau - Léger irritant Peau - Hautement irritant	Humain Cochon d'Inde Homme Cochon Lapin	- - - - -	Percent 48 heures 40 milligrams 24 heures 100 milligrams 48 heures 16 milligrams 48 heures 50 milligrams 24 heures 100 milligrams	- - - - -
---------	---	---	-----------------------	--	-----------------------

Conclusion/Résumé

- Peau** : Provoque une irritation de la peau.
Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

- Peau** : May cause an allergic skin reaction.
Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	
Benzyl acetate	-	3	-	
d-Limonene	-	3	-	
Eugenol	-	3	-	

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Benzaldehyde	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

11. Données toxicologiques

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
d-Limonene	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

- | | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Inhalation | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Ingestion | : Aucun effet important ou danger critique connu. |

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- | | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur |
| Inhalation | : Aucune donnée spécifique. |
| Contact avec la peau | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur |
| Ingestion | : Aucune donnée spécifique. |

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Effets immédiats possibles | : Non disponible. |
| Effets différés possibles | : Non disponible. |

Exposition de longue durée

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Effets immédiats possibles | : Non disponible. |
| Effets différés possibles | : Non disponible. |

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Conclusion/Résumé | : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits. |
| Généralités | : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux. |
| Cancérogénicité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Mutagénicité | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Toxicité pour la reproduction | : Aucun effet important ou danger critique connu. |

D8377853 v2.0

11. Données toxicologiques

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
AIR WICK,PHX LILACN_NA	N/A	14640.3	N/A	N/A	N/A
Benzyl acetate	2490	N/A	N/A	N/A	N/A
Linalool	2790	5610	N/A	N/A	N/A
Phenethyl alcohol	1610	2500	N/A	N/A	N/A
Dihydromyrcenol	3600	N/A	N/A	N/A	N/A
Benzaldehyde	1300	2500	N/A	N/A	1.5
dl-Citronellol	3450	2650	N/A	N/A	N/A
Geraniol	2100	N/A	N/A	N/A	N/A
d-Limonene	4400	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	2500	N/A	N/A	N/A	N/A
Eugenol	2500	N/A	N/A	N/A	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Linalool	Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
Benzaldehyde	Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Aiguë CL50 1.3 mg/l Eau de mer	Crustacés - Americamysis bahia - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
d-Limonene	Aiguë CL50 9 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1070 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CE50 421 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CE50 688 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
Eugenol	Aiguë CL50 24000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistante et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Linalool	-	62.4 % - Facilement - 28 jours	-	-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité	
Linalool	-	-	Facilement	

D8377853 v2.0

12. Données écologiques

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK _o e	FBC	Potentiel
Benzyl acetate	1.96	8	faible
Linalool	2.84	-	faible
Phenethyl alcohol	1.36	-	faible
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	1.65	-	faible
Dihydromyrcenol	3.25	-	faible
Benzaldehyde	1.48	-	faible
dl-Citronellol	3.41	-	faible
Geraniol	2.6	-	faible
d-Limonene	4.38	-	élevée
Eugenol	2.27	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-

D8377853 v2.0

14. Informations relatives au transport

Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis :

Clean Air Act Section 112 : Non inscrit

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit
Class I Substances

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit
Class II Substances

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Référencé

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

. Informations sur la réglementation

Nom	%	Classification
2,2-diméthyl-1,3-dioxolanne-4-ylméthanol	30 - 60	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
Benzyl acetate	5 - 10	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Linalool	5 - 10	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
Phenethyl alcohol	1 - 5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	1 - 5	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Dihydromyrcenol	1 - 5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
Benzaldehyde	1 - 5	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
dl-Citronellol	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
Isopropylphenylbutanal	0.1 - 1	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
Geraniol	0.1 - 1	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
d-Limonene	0.1 - 1	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	0.1 - 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
Eugenol	<0.1	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B

Réglementations d'État

Massachusetts

: Les composants suivants sont répertoriés: BENZALDEHYDE

New York

: Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey

: Les composants suivants sont répertoriés: BENZYL ACETATE

Pennsylvanie

: Les composants suivants sont répertoriés: BENZALDEHYDE

Californie prop. 65

This product does not require a Safe Harbor warning under California Prop. 65.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : CAUTION

Mentions de danger : EYE IRRITANT

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Skin contact may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes and skin. DO NOT ingest.

. Informations sur la réglementation

CCCR

Mention d'avertissement	: ATTENTION
Mentions de danger	: IRRITANT PEUT IRRITER LES YEUX
Mesures de précaution	: Skin contact may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes and skin. DO NOT ingest. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS

Autres informations / Recommandations

Autres informations	: Contains fragrance oils. If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. Wash hands after handling. If reaction develops, discontinue use immediately and get medical attention. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Center immediately. DO NOT use in small, confined pet areas or other areas without adequate ventilation.
Recommandations	: Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit. Air fresheners aerosol (aqueous, non aqueous, concentrated (mini-aerosol)) for consumer use

16. Autres informations

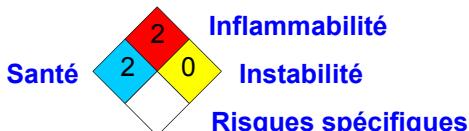
Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	/	2
Inflammabilité		2
Risques physiques		0

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



() Not applicable

Légende des abréviations :

Date d'édition : 19/03/2021

Date de publication précédente : 18/06/2020

Code # : FF3155725_D8377853_NA **n° SDS** : D8377853 v2.0 **Date d'édition** : 19/03/2021

16/17

16. Autres informations

Version : 2.0
Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd
Plot No 48
Sector - 32
Institutional Area
Gurgaon, Haryana
India - 122001

☒ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.